

Les petits cahiers de l'agglo

vers l'Agenda 21
Un développement local qui se décide ensemble...

SOMMAIRE

Interview d'Alain Belviso,
Président de l'agglo 2/3
12 années
de développement durable 4/9

Des projets
à définir ensemble 10/13

Quelle vision du
développement durable ? 14/15

Les enfants montrent
l'exemple aux grands... 16/18

Les 104 actions
de l'agenda 21 19

Le Pays d'Aubagne
et de l'Étoile, c'est :

- Aubagne
- Auriol
- Belcodène
- Cuges-les-Pins
- La Bouilladisse
- La Destrousse
- La Penne-sur-Huveaune
- Peypin
- Roquevaire
- Saint-Savournin
- Saint-Zacharie

Édition spéciale • juillet 2007

Directeur de la publication : Alain Belviso • Conception : Anatome • Photos : J-P Vallorani • Illustrations : Armelle de Sainte-Marie • Impression : Imprimerie SEILPCA • Éditeur : Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile • Tel : 04 42 62 80 00 • Site : www.agglo-pays-daubagne.com • Tirage : 42 500 ex

16
juin
16
sept



les eaux de la terre
du corps et du ciel

POTERIES D'EAUX

Exposition des ATN aux Pénitents Noirs
AUBAGNE



“ Nos actes en disent plus que de longs discours ”

“2006, année du développement durable”. L’ambition de l’agglo était grande mais le défi fut relevé avec, comme une consécration, la reconnaissance “territoire de développement durable” reçue début 2007 des mains du Ministère. Alain Belviso, Président de la Communauté d’agglomération, revient pour nous sur les faits...



L’Agglo : Pourquoi avoir fait du développement durable votre priorité ?

Alain Belviso : En fait nous avons fait le choix de répondre à l’attente de nos concitoyens, qui consiste à prendre en compte le monde que nous léguerons aux générations futures et d’agir avant qu’il ne soit trop tard. Nous prenons le parti de considérer que cela n’est ni



Justement, personne ne semble s’accorder sur la notion de développement durable...

A.B. Effectivement, nous aurions tort de croire que nous sommes unanimement d’accord sur cette notion. Je connais beaucoup d’élus qui ont signé la charte de Nicolas Hulot et qui n’en sont pas dignes. Personnellement, derrière cette notion, j’entends une façon nouvelle d’appréhender chaque problématique, en mettant l’homme, la solidarité et la participation citoyenne au cœur du développement. Dit autrement, il s’agit de lier intimement l’efficacité économique au progrès social et à l’excellence environnementale. Et franchement, tous les aspects de la vie quotidienne sont concernés. Regardez notre Provence ! La réalité fait que les incendies de forêts sont chaque année



plus dévastateurs, la Méditerranée toujours plus polluée au gré des dégagements sauvages, l’urbanisation soumise à la spéculation foncière et immobilière et, pour boucler la boucle, un incinérateur des déchets marseillais viendra prochainement hypothéquer l’air que l’on respire... Autant d’exemples qui tournent le dos au développement durable et démontrent que nos actes d’aujourd’hui engagent la qualité de vie des générations futures. Sincèrement, je ne crois pas que le



développement durable soit soluble dans une société où l’argent est roi... Chez nous, le développement durable c’est bien plus que des mots, bien loin des gesticulations et des effets d’annonces que nous assènent la plupart des hauts responsables de l’Etat.

Beaucoup plus que des mots ! Mais encore ?

A.B. Je pense que l’acte premier a été notre détermination à refuser l’intégration forcée de nos communes dans la Communauté urbaine de Marseille (CUM). Et je le dis d’autant plus que les menaces restent d’actualité, puisque le maire de Marseille comme le Préfet tentent à nouveau de justifier un futur élargissement de la CUM pour absorber la situation financière catastrophique de Marseille. Mais il n’y a pas que cela... Quand, depuis tant d’années, nous demandons la création d’une 3^e voie ferrée entre Aubagne et Marseille,



donnant priorité aux transports publics. Quand nous refusons, parce que celle compromet l’environnement et l’économie locale, la variante “littoral” du projet de LGV. Quand nous assumons de traiter nos déchets chez nous, faisant le choix du tri compostage pour réduire les tonnages enfouis. Quand nous préconisons d’utiliser le compost pour agir efficacement contre les risques d’incendie et d’inondation et régénérer les massifs. Quand nous agissons pour le maintien et le développement de l’agriculture périurbaine, en aidant l’installation de jeunes agriculteurs ou en valorisant les produits du terroir avec les Jardins du Pays d’Aubagne. Quand nous faisons la chasse aux sacs plastiques de caisse par la distribution de cabas réutilisables. Quand nous préconisons les énergies renouvelables



Alain Belviso, Président de la Communauté d’agglomération du Pays d’Aubagne et de l’Étoile

aux particuliers et collectivités qui souhaitent s’équiper de chauffage et chauffe-eau solaires... Eh bien oui, nous plaçons concrètement le développement durable et solidaire au centre de notre action !

Ces actions-là préfigurent-elles le contenu de votre Agenda 21 ?

A.B. Absolument, et je vous invite à lire cette édition spéciale du magazine de l’Agglo pour en savoir un peu plus. Il a y tellement à découvrir. J’ai la conviction que ces questions-là ne doivent pas être réservées aux experts, aux spécialistes voire aux “politiques”. Non, elles sont l’affaire de tous, et c’est bien comme cela, dans le dialogue, l’échange, l’écoute et la co-construction, que nous envisageons de mettre en œuvre notre Agenda 21.

Alors que certains commencent juste à en parler...

Ici, ça fait 12 ans qu'on développe durablement !

Signature d'un contrat de territoire préservant les grands équilibres du territoire, des milieux et des ressources, adoption d'un Programme local de l'Habitat résolu-ment social, mise en œuvre d'un Plan de déplacement urbain favorable aux modes doux et d'un Plan local énergie environnement... Autant d'actes concrets et dura-bles qui serviront de base à l'élaboration d'un Agenda 21.

Développement durable. L'ex-pression, galvaudée à son extrême parce que maintes fois utilisée, ne résonne pas vraiment de la même manière dans l'esprit de chacun. Si ailleurs certains s'arrêtent à son aspect purement "environnemental", ici, en Pays d'Aubagne et de l'Étoile, cette notion se veut avant tout globale et transversale, liant avec force, sens et conviction les outils de développement économique, social et environnemental. Entrent en ligne de compte des problèmes aussi vastes que le réchauffement climatique, la déforestation, les déséquilibres Nord-Sud, le chômage structurel ou le déficit de logements... Des problèmes graves, d'enjeux local et planétaire, auxquels nous nous devons de faire

face dès aujourd'hui. Pour les résoudre, pas de bouton magique ni de solution miracle, aucun thermostat visible, d'où ce sentiment d'impuissance parfois ressenti, cette insouciance à se dire "qui vivra verra"... Pourtant, à laisser filer les choses, on sait tous que c'est plutôt "qui vivra subira". Cette certitude, voilà longtemps que la Communauté l'a... et qu'elle agit au quotidien pour éviter cela. Comment ? En menant constamment des actions, projets et initiatives dont l'efficacité et la perspicacité étaient reconnues en ce début d'année, à travers le label "Agenda 21 local-France" reçu du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. La distinction est notable, quand on sait que le Pays d'Aubagne et de l'Étoile est le seul



Le saviez-vous ?

Ce logo ministériel atteste de la qualité des projets menés par la Communauté en matière de développement durable.





territoire des Bouches-du-Rhône, et un des tous premiers en PACA, à l'avoir obtenue (lire à ce sujet le dossier de l'Agglo N°6). Ce label, loin d'être un simple logo parmi tant d'autres, signifie beaucoup. Il est la preuve que sur ce territoire, des engagements réels ont été pris pour un autre mode de développement, maîtrisé, concerté, responsable et respectueux, pour le bien vivre des habitants. Et ce qui vaut ici vaut aussi ailleurs. Être labellisé Agenda 21 local-France, c'est avoir à cœur une démarche alternative et constructive, avec le souci de la faire avancer dans tous les secteurs de la coopération intercommunale. C'est faire preuve d'une nouvelle façon d'agir ; une façon "Agenda 21 Local", dont dépend en grande partie notre avenir...

Renverser l'ordre des choses

"Agenda 21". Il faut bien le constater, le terme n'évoque pas grand-chose au premier abord. En fait, il faut entendre le mot Agenda au sens anglo-saxon, qui signifie "Programme". Pourquoi 21 alors ? Pour 21^e siècle, le siècle dans lequel nous vivons. Un "Agenda 21 local-France" est donc un carnet de route, un projet concerté de développement local orienté vers le long terme, qui fait qu'une collectivité territoriale se fixe des objectifs de développement durable et met tout en œuvre pour les atteindre. Cette prise de conscience et ce nouveau mode de réflexion et d'action, nous les devons à la conférence de Nations Unies qui s'est tenue à Rio en 1992, connue depuis sous l'intitulé de "Sommet de

“ Qui au niveau de la planète a assez de pouvoir pour agir efficacement ? Personne assurément... ou alors tout le monde ! ”

la Terre". Ce sommet a solennellement mis en évidence tous les antagonismes qui opposent aujourd'hui économie, équité sociale et environnement en dressant un constat devenu depuis postulat : "Il n'est plus possible de poursuivre des politiques qui maintiennent l'écart entre pays riches et pays pauvres, et qui mettent en péril les écosystèmes dont nous dépendons

pour vivre. La préservation de l'environnement et l'utilisation plus économique des ressources naturelles doivent être au cœur des préoccupations, dans un souci de préservation pour les générations futures". Renverser cet ordre des choses pouvait paraître utopique, une envolée lyrique de plus qui cachait un parcours d'obstacles infranchissables. Qui au niveau de la planète a assez de pouvoir pour agir efficacement ? Personne assurément... ou alors tout le monde !

C'est ce principe-là que les 178 pays présents à Rio ont défendu en signant le programme Agenda 21, qui appelle toutes les collectivités territoriales à enclencher à leur échelle un véritable élan en mettant en œuvre progressivement, d'une manière pérenne et par le dialogue permanent avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, un développement durable et solidaire. Ce défi, le pays d'Aubagne et de l'Étoile a décidé de le relever avec ses 11 communes et ses 94 000 habitants. Dès 1995, mise en place du tri sélectif puis création de la marque des Jardins du Pays d'Aubagne, élaboration et adoption d'un contrat de territoire, Fête du Soleil, ouverture de l'espace Info Energie, action sur le traitement des déchets visant la suppression des sacs plastiques et cette année au démarrage d'une production d'électricité à partir du Biogaz issu de la fermentation des déchets ménagers...

Toutes ces initiatives ont ouvert le chemin, elles sont la démonstration qu'une réponse locale aux problèmes globaux de la planète peut être mise en

3 questions à...

Magali GIOVANNANGELI,

Présidente de la Commission "Développement Durable"



L'Agglo : Dans le cadre du Développement Durable et de l'Agenda 21, on parle beaucoup de concertation. Pourquoi ?

M. G. En fait, je pense qu'il faut plutôt parler de "co-construction", car sans l'apport des gens, de leurs expériences, de leur curiosité, il n'y a pas de développement durable efficace. Si les élus sont là pour donner l'impulsion, ouvrir des voies, l'élément moteur reste la participation citoyenne. Autrement dit, il est primordial que le maximum d'habitants deviennent co-acteurs de nos projets et qu'ils nous en soumettent de nouveaux.

L'Agglo : De quelle façon ?

M.G. Déjà au travers des groupes de travail en place, sur les déchets, les transports, le développement touristique, l'handicap... Sur tous ces sujets, élus, techniciens et citoyens travaillent ensemble, sur du concret et cela fonctionne très bien. Au-delà, il est important que se développent sur nos 11 communes des rencontres plus informelles, à l'ordre du jour très ouvert pour traiter autant de sujets vastes aux enjeux planétaires que de sujets plus précis aux enjeux locaux.

L'Agglo : Est-ce là le chemin d'une meilleure prise de conscience des enjeux à venir ?

M.G. Bien sûr. Le succès de la fête du soleil, le développement des AMAP, la multiplication des chauffes-eau solaires... Tout cela existe parce que des gens se bougent, se réunissent, ouvrent leur maison, et motivent d'autres personnes. C'est comme cela que progressent la prise de conscience, et plus largement l'engagement...





Quelques chiffres

92 C'est le nombre d'actions programmées dans la perspective de cet Agenda 21 local

140 C'est en millions d'euros le budget évalué pour la réalisation des actions.

134 C'est le nombre de critères d'évaluation de démarches locales de développement durable définis et testés par les Nations Unies

œuvre. “Mais attention, note Joëlle Laborier, responsable du pôle Aménagement et Développement Durable de la Communauté, si le label Agenda 21 local vient comme une récompense, il ne faut surtout pas le considérer comme un point final. À vrai dire, c'est tout le contraire ! Avec ce label tout commence, pour aller plus loin, dans le respect d'étapes bien précises. Poursuivre et finir notre état des lieux, établir un diagnostic le plus complet possible, c'est indispensable pour poursuivre ou engager la concertation dans tous les domaines et ensuite lancer de manière efficace toute une série de plans d'actions. Et quel que soit le projet mis en place, nous serons aussi tenus, tous les 5 ans environ, d'effectuer une minutieuse évaluation pour jauger ce qui marche, observer les freins qui subsistent et intégrer de nouvelles mesures issues de la concertation constante entre tous les partenaires.”

“ Dans la vie , il y a ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent pourquoi, et ceux qui l'imaginent tel qu'il devrait être et se disent pourquoi pas ! ”

Construire un monde différent

Le chantier est donc largement ouvert, reste plus qu'à bâtir, ou plus exactement à construire autrement. Car contribuer par exemple à limiter le réchauffement climatique à 2° C d'ici à 2050 ne peut se faire sans rigueur. “Développement économique, social, préservation des ressources naturelles... Dans un Agenda 21, tout est intimement lié et indissociable. Une logique “développement durable” traverse tous les thèmes, tous les secteurs de nos villes et villages, de notre territoire, tous les aspects de notre vie quotidienne” rappelle Alain Belviso, Président de la Communauté d'agglomération..

Pour être relayé par le plus grand nombre, il faut bien sûr être crédible,

donc être soi-même éco-responsable. En d'autres termes, la Communauté se doit de monter l'exemple en adoptant elle-même les démarches et pratiques préconisées à ses habitants et partenaires. Concrètement, cela se traduit par le lancement d'un Plan de Déplacement d'Administration (ou PDE pour les entreprises), privilégie les transports collectifs, les modes de transport doux et le covoiturage, la mise en œuvre d'un programme de réduction de consommation d'eau, d'énergie et de papier, la mise en place d'une politique d'achats favorisant les éco-produits ou encore l'intégration dans ses appels d'offres d'une clause sociale et environnementale.

De toute évidence, l'Agglo impulse et joint déjà bien des gestes à sa parole. Elle a défini cinq grands axes à emprunter (lire l'article en page suivante), des voies de progrès, de solidarité, d'équité sociale et de qualité de vie, consciente qu'en dépit d'une surdité et d'un aveuglement ambiants, nous n'avons d'autres choix que d'adopter de nouveaux comportements, d'autres gestes simples, pour



construire un monde différent. Et comme on dit souvent dans ce cas-là : “dans la vie, il y a deux catégories d'individus : ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent pourquoi. Ceux qui imaginent le monde tel qu'il devrait être et qui se disent : pourquoi pas ?”. La Communauté joue des deux à la fois...

* Citation du dramaturge George Bernard Shaw

Le saviez-vous ?

En France, un Agenda 21 peut être mis en place à différentes échelles territoriales (pays, région, département, intercommunalité, commune...).



Décidons ensemble des projets qu'on veut mener...

Préserver les ressources, viser l'épanouissement de tous, favoriser la cohésion sociale et la solidarité, développer les modes de production et de consommation responsables, lutter contre les changements climatiques : découpé en cinq grands volets, l'agenda 21 local se nourrit autant d'actions déjà engagées que de projets à discuter et décider ensemble, dès aujourd'hui...



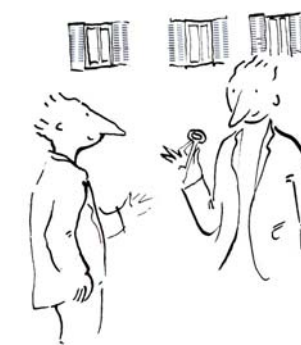
2

Viser l'épanouissement de tous

Bien vivre en Pays d'Aubagne et de l'Étoile : un défi citoyen, pour le citoyen, qui s'articule autour de deux axes indissociables : la préservation de

notre planète et l'épanouissement de tous ceux qui la peuplent. Il faut donc s'attaquer en priorité aux injustices sociales et faire reculer les inégalités en offrant à chacun la possibilité de se loger décemment à proximité de son travail, de travailler et de se former continuellement, de se déplacer facilement, d'avoir accès aux services de proximité, aux loisirs culturels comme sportifs... Chaque citoyen doit pouvoir saisir sa chance et pour cela, il doit être informé et sensibilisé en permanence...

Quatre outils ont d'ores et déjà permis à l'Agglo d'enclencher le processus, en amont de l'Agenda 21 : le contrat de Territoire, le Plan Local Energie Environnement, le Plan de Déplacement Urbain et le Programme Local de l'Habitat. Des programmes menés dans la concertation, faisant l'objet d'un suivi citoyen attentif et rassemblant tous les partenaires de la vie sociale et économique du territoire. Conseil de Développement, Conseil Local des Usagers des Transports, réunions publiques... Le principe a toujours été d'impliquer les citoyens dès les premières phases de réflexion, pour construire ensemble des réponses sensées et adaptées. Viser l'épanouissement de tous pose donc la question de la participation et de l'implication citoyenne, car chacun le sait, il n'existe pas d'action durable sans l'adhésion des habitants, premiers concernés...



1

Préserver les milieux et les ressources

Tout territoire a un visage, ses traits à lui, une personnalité. À trop se laisser aller, il risquerait de se retrouver à jamais défiguré. Il faut donc agir pour garantir un juste équilibre entre espaces naturels, agricoles et urbains. Pour ce faire, plusieurs outils sont à la disposition de la Communauté. Le premier, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), établi à partir d'une série de prises de vues sous tous les angles de nos réalités territoriales, sert de socle pour bâtir le second : l'Agenda 21. À quoi allons-nous ressembler demain si, tout en continuant à se développer, nous ne soutenons pas encore plus notre agriculture périurbaine, si nous ne continuons pas à préserver toujours mieux nos espaces naturels contre les incendies, les inondations, et plus largement contre toutes les formes de pollution ? Pour préserver les milieux et les ressources, il faut continuer d'agir à la source, lutter contre le suremballage, à l'image de l'opération pour la suppression des sacs plastiques de caisse, faire du tri un réflexe, traiter les déchets, les valoriser de différentes manières selon qu'ils sont ménagers, agricoles, industriels, développer le compostage individuel et collectif, poursuivre la réhabilitation des réseaux d'assainissement, innover en la matière avec la filtration naturelle par roseaux... Il faut opter pour d'autres certitudes, d'autres mécanismes, d'autres réflexes pour notre propre équilibre, pour continuer de bien vivre en Pays d'Aubagne et de l'Étoile.



3

Favoriser la cohésion sociale entre générations et territoires

Si pour être efficace, une politique de développement durable demande l'engagement de tous les citoyens, elle se doit aussi de veiller à ce que le progrès profite à tous. Toute forme d'exclusion est un frein au changement. Dans ses domaines de compétences, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile a fait de la solidarité une priorité. En témoignent les initiatives menées pour l'accession au logement, via l'action foncière du PLH et l'amélioration de l'habitat ancien et indigne, ou celles conduites pour favoriser l'emploi durable, à travers les aides aux chantiers d'insertion, au retour à l'emploi, à la formation continue et à l'apprentissage. En témoignent également toutes les réflexions et actions menées pour rendre ce territoire accessible aux personnes à mobilité réduite, en commençant par les transports, avec le soutien apporté à l'association Boulegan et l'adaptation des équipements du nouveau réseau de bus. Bien sûr, cette solidarité dépasse largement les frontières du territoire, pour ne laisser personne à l'écart du développement. La coopération décentralisée avec le Mali et le premier salon du commerce équitable en sont deux exemples, riches d'échanges humains et économiques, comme il s'en est noué de nombreux autres à l'occasion du Congrès mondial du tourisme social...



4

Développer des modes de production et de consommation responsables

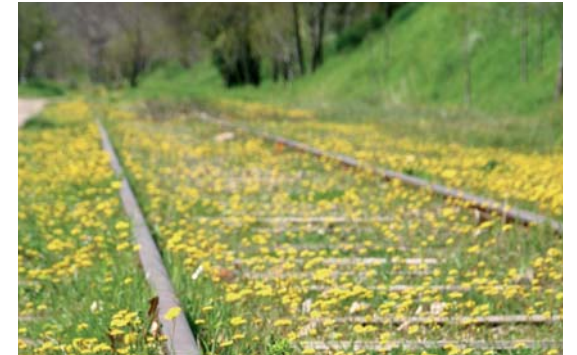
Au salon du commerce équitable, où l'on a débattu et proposé d'autres formes de consommation, les idées pour changer et responsabiliser nos modes de consommation ont fait l'unanimité. Mais qui dit consommer autrement dit bien sûr produire différemment, en affirmant nos valeurs identitaires, notre histoire, notre culture, de façon dynamique et innovante. C'est tout l'esprit de la politique menée par la Communauté depuis 1992, pour le maintien d'une agriculture périurbaine, raisonnable et de proximité. Les succès des "Jardins du Pays d'Aubagne" et des AMAP, le projet pilote de paniers solidaires pour les plus défavorisés au vallon des Gavots et l'installation d'espaces producteurs sur le marché d'Aubagne sont la parfaite démonstration qu'avec de la volonté, une économie locale de circuits courts a pleinement sa place et peut dynamiser tout un secteur. L'artisanat local, étroitement lié au tourisme, peut aussi se prévaloir des mêmes perspectives. L'Office du Tourisme devenu intercommunal y travaille, avec l'aménagement de la maison du tourisme, de la maison natale de Marcel Pagnol et très prochainement du domaine de la Font de Mai. Avec l'aide de tous les professionnels du secteur, il favorise un accueil plus convivial, proche des habitants. Cela passe par le soutien aux chambres d'hôtes et aux gîtes installés en Pays d'Aubagne et de l'Etoile, le développement de l'agritourisme et, prochainement, la mise en œuvre des "chemins de l'argile".



5

Lutter contre les changements climatiques

Rester soi-même en développant une économie locale et solidaire, respectueuse de nos racines et de l'environnement... L'idée est bonne, mais comment et par où commencer ? En fait, chaque geste compte. Ce raisonnement, c'est celui de la Communauté, qui encourage collectivités, entreprises et particuliers à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables (notamment solaire et bois). Et pour cela, la Communauté a décidé de donner l'exemple, en réalisant les diagnostics thermiques sur les bâtiments publics, en préparant un bilan Carbone pour l'ensemble du territoire, en équipant certains de ces bâtiments d'une chaudière à bois et en produisant de l'électricité à partir du Biogaz issu de la fermentation des déchets ménagers. Côté habitants, des solutions sont apportées par la Communauté, il ne reste plus qu'à les adopter... En matière de transports collectifs d'abord, avec entre autres la mise en place dès le 27 août d'un nouveau réseau de bus, mieux adapté aux besoins des populations, équipé de véhicules plus respectueux de l'environnement et conçus comme une alternative à la voiture, la construction future d'une troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne, la réouverture en site propre de l'ancienne voie ferrée de Valdonne ou encore la promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture (vélo, pédibus, etc.). En matière de réduction des consommations d'énergies ensuite, avec la vaste opération de thermographie aérienne (mesures des déperditions d'énergie en toiture), la création de l'Espace Info Energie et l'attribution d'aides financières pour l'installation d'équipements solaires... En résumé, tout est fait pour inciter les changements de comportements et faciliter le passage à l'acte.



“ Rester soi-même en développant une économie locale et solidaire... L'idée est bonne, mais comment et par où commencer ? ”

Voir plus loin que le bout de son nez...

Finies les frontières entre domaines de compétences ! Aujourd'hui, chacun s'accorde à dire que les projets développés doivent combiner environnement, économie et social. Trois univers tout compte fait pas si éloignés...

Patrick Escudier, Président du syndicat de la zone des Paluds 1
Sensibiliser les entreprises locales

En matière de développement durable, on peut facilement se dire "on n'est pas obligé". Par exemple, la loi fait obligation aux seules entreprises de plus de 250 salariés de mettre en place un PDE (plan de déplacement d'entreprises), ce qui ne concerne que deux entreprises sur la Zone Industrielle des Paluds. Pourtant, notre zone compte tout de même plus de 600 entreprises et près de 7000 emplois... Peut-on sciemment ignorer les conséquences environnementales des déplacements quotidiens provoqués, des consommations d'énergies générées, des quantités de déchets engendrées ? Nous pensons que non.

Le soutien que nous apportent l'Agglo, l'ADEME et le Conseil Régional nous a permis de nommer une chargée de mission dont le rôle sera entre autres de mettre en place

un projet pour aider les entreprises à promouvoir, auprès de leurs salariés, les déplacements doux, ce qui revient à un PDE. Par ailleurs, un pré-diagnostic en cours de réalisation pour étudier les consommations énergétiques des entreprises permettra de réaliser un état des lieux, d'établir des préconisations et d'ouvrir des pistes en matière d'économie d'énergie. Fin septembre, ce processus sera réellement engagé et nous serons attentifs au suivi des mesures prises, sans rien imposer... mais déterminés à convaincre

Pierre Forestier, Directeur Général de SUD HABITAT 2
Offrir des logements sociaux durables

Pour un maître d'ouvrage, revenir en arrière en réhabilitant écologiquement un lieu déjà bâti coûte extrêmement cher, sans parler des perturbations d'un tel chantier sur un site déjà occupé. En revanche sur le neuf, dès la conception, on peut et l'on se

doit d'agir, en ayant une démarche "Habitat et Environnement". Le projet de ZAC du Pont des 6 Fenêtres que nous allons bientôt livrer à Aubagne en est un bon exemple. Cet immeuble de 36 logements va bénéficier d'innovations techniques et architecturales respectueuses de l'environnement. Les matériaux utilisés sont certifiés économes en énergie au niveau de leur fabrication, toute la robinetterie sera à débit réduit pour économiser l'eau, l'eau chaude sanitaire sera issue du solaire, les cages d'escalier dessi-



nées pour être bien éclairées par la lumière du jour avec généralisation des ampoules à basse consommation... Dans les cuisines, le dessous de tous les éviers sera conçu pour recevoir les trois poubelles de tri et faciliter ainsi le premier geste. Le surcoût de ces "plus" est en partie compensé par des aides intercommunales, mais au final, toutes les économies induites dans ces logements sociaux feront que les futurs occupants auront des charges moins importantes à payer, et c'est bien ce qui nous importe...

Christian Pellicani, Secrétaire national du MNLE* 3
Rendre accessible les produits de qualité

Le MNLE existe depuis 30 ans et, avec l'expérience, on s'est aperçu qu'il y a maintes façons d'envisager le développement durable. Tout est question de choix. Notre conviction est qu'il est possible de produire et de consommer autrement. Le consommateur, s'il le désire, a tous les atouts en main pour peser sur le marché, imposer d'autres critères, dans le milieu agricole, dans l'artisa-

nat mais aussi dans les services. Cette démarche est autant valable pour une action au Mali, qu'elle l'est ici en Provence, où l'on feint encore de trouver normal qu'une tomate fasse plus de 1000 kilomètres avant d'être croquée. C'est pourquoi notre comité local a mis toutes ses forces pour lancer le premier salon du commerce équitable et fait de même pour préparer la seconde édition, programmée pour la fin de l'automne. Et parce qu'il nous semble important de veiller dès maintenant à ce que tous ces produits éthiques et de qualité ne soient pas réservés à la seule clientèle aisée, nous sommes en train d'inventorier plusieurs lieux sur l'Agglo pour créer, courant 2008, les premiers "Jardins de la Solidarité" : des points de vente et de rencontre où les produits et les conseils de qualité seront accessibles au plus grand nombre.

* *Mouvement National de Lutte pour l'Environnement*



École Beausoleil

Quand les petits montrent l'exemple aux grands

Des petits qui expliquent les bons gestes à leurs parents. Ailleurs, l'idée pourrait paraître cocasse, mais à l'école Beausoleil, reconnue Éco-École pour les comportements de ses élèves, le concept n'a rien d'étonnant...

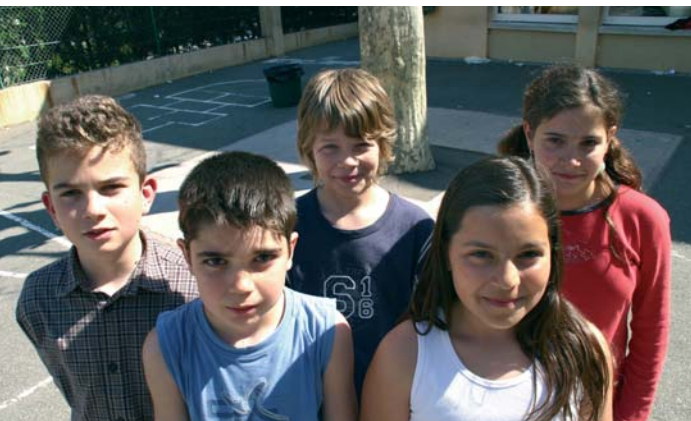
“ Arrête de faire l'enfant ! ”. S'il est un lieu où l'expression n'a pas sa place, c'est bien dans la cour de l'école élémentaire Beausoleil de La Penne-sur-Huveaune. Depuis le 2 juin, cet établissement de 7 classes et 160 élèves est en effet la première école du département à être reconnue “Éco-École”, une précieuse écolo-distinction délivrée par l'Office Français de la Fondation pour l'Education et l'Environnement en Europe. Pour en arriver là et accrocher fièrement la belle plaque sur le pilier de l'entrée, les petits écoliers ont dû bosser ferme, découvrir et apprendre bien des gestes écologiques, aussi sérieusement que les tables de multiplication.

Des minots incollables

Clou d'une année de travail sans relâche, passée à plancher sur la protection de l'environnement, et plus particulièrement sur l'épineux dossier des

déchets, la matinée portes-ouvertes de l'école Beausoleil organisée pour la remise officielle du label fut donc très instructive et enrichissante... pour les parents notamment. Derrière son stand “Trier c'est gagné”, Coralie, CM1, “ambassadrice Éco-École”, assume son rôle de diplomate sans concession. Intraitable avec les visiteurs hésitants qui s'apprêtent à mettre leur déchet témoin sur la mauvaise case, donc pas dans la bonne poubelle, la fillette n'hésite pas à donner des conseils aux plus grands. Une assurance commune à tous les garçons et filles en charge des ateliers de démonstration installés pour l'occasion. Boissons chaudes montées en température grâce au four solaire fabriqué en classe, fabrication, étape par étape et en direct, de papier recyclé, parcours du labyrinthe pour suivre l'itinéraire des objets portés en déchetterie... Formés à bonne école





par moult intervenants, dont les Ambassadeurs du Tri venus les rencontrer dans leur classe, et aguerris par des sorties pédagogiques au cœur des réalités, ces minots-là sont incolables !

Visite de la déchetterie de Saint-Mitre et du centre de tri des déchets, découverte d'une ferme du circuit des AMAP à Roquevaire, implication dans la préparation de la Fête du Soleil à Aubagne, participation au salon du commerce équitable... sans oublier la belle colline de la Candolle, qui domine leur cour de récré, qu'ils sont allés faire propre, parce que, disent-ils d'une seule voix, "les adultes et le respect de la forêt, c'est pas encore ça !" À tout cela s'ajoutent les activités animées à l'école, au quotidien, par la directrice de l'école, les institutrices et les instituteurs. "On a agi dans l'école au quotidien, souligne Régine Prosperi, la directrice. Dans chaque classe, nous avons installé les trois poubelles de tri, une boîte de collecte des piles et des cartouches d'encre. Dans la cour, des containers spécifiques ont été installés. On a même "mesuré" le volume des déchets gé-

nés par l'école pour regarder ensemble, avec les élèves, comment mettre les poubelles au régime." Des actions permanentes bien préparées, naturellement relayées et soutenues par la Communauté d'Agglomération, la Municipalité, l'Inspection d'Académie, l'Association des Parents d'Elèves, les enseignants et le personnel technique.

Une plaque bien vissée

Apprendre les bons gestes aux enfants du 21^e siècle, créer des réflexes pour demain, telles sont les idées forces de cette démarche, qui va dans le même sens que ce que fait le collège de Roquevaire dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire ou l'école primaire d'Antide Boyer à Aubagne avec le Pédibus et l'opération "Marchons vers l'école". Tous ont bien compris que pour avancer, il ne faut plus hésiter à se prendre par la main.

En septembre, des élèves de CM2 partiront au collège pour partager ces gestes avec d'autres, tandis que les plus petits, passés dans la cour des grands, devront tout apprendre... pour conserver la certification Éco-École. "Le label n'est valable qu'un an, car il

ne s'agit pas de s'endormir sur ses lauriers, de nouveaux élèves arrivent sans cesse, explique Régine Prosperi. Alors on continue. Eau, énergie, alimentation... Le thème de l'année prochaine va bientôt être arrêté, et puis on a plein d'idées : créer un jardin potager, installer un composteur pour nos déchets de cantine. Pour nous, cette plaque Éco-École n'est pas simplement posée. Elle est vissée ! On n'est pas près de venir nous la démonter !"

Pour en savoir plus sur l'opération "Marchons vers l'école", appeler la Communauté d'agglomération au 04 42 62 80 00 ou connectez-vous sur le site : www.agglo-paysdaubagne.com



Ces 92 actions et projets le montrent bien...

Chez nous, le développement durable c'est bien plus que des mots !

Rénovations des centres anciens • Plan de déplacements entreprises • Suppression des sacs plastique de caisse • Usine de tri-compostage • Plan local de l'énergie et de l'environnement • Modes doux de déplacements • 3^e voie ferrée entre Aubagne et Marseille • Office du tourisme intercommunal • Aides à l'installation d'équipements solaires • Entretien des espaces naturels • Prévention des incendies • Promotion des

patrimoine industriel • Semaine des transports publics • Création d'un Système productif local • Soutien à l'association Boulegan • Ouverture de la Maison du Tourisme • Sécurisation des déplacements • Congrès mondial des AMAP • Concertation publique sur le traitement des déchets • Réouverture de la voie de Valdonne • Extension du pôle d'échanges • Études envi-

ronnementales urbaines • Développement de la filière bois énergie • Aménagement de cheminement piétons • Lycée de La Bouilladisse • Programme local de l'habitat • Plan de déplacements urbains • Création de chantiers d'insertion • Réhabilitation des logements sociaux • Éradication de l'habitat indigne • Redynamisation du tissu commercial • Élaboration du schéma de cohérence territoriale • Réaménagement du domaine de la Font de Mai • Congrès mondial du tourisme Social • Coopération avec le Mali • Création de l'Espace Info Énergie • Thermographie aérienne • Amélioration des dessertes interurbaines • Animation du Conseil de développement • Réseau des autorités locales et régionales pour un tourisme social et solidaire • Maîtrise de l'action foncière •

Accompagnement des créateurs d'entreprises • Développement des emplois de proximité • Clause d'insertion environnementale dans les marchés publics • Développement des services pour les personnes à mobilité réduite • Salon régional pour un commerce équitable • Animation du Comité local des usagers des transports • Plan intercommunal d'aménagement forestier • Charte agricole du Pays d'Aubagne et de l'Étoile •



énergies renouvelables • Revalorisation des déchets • Jardins du Pays d'Aubagne • Réduction des déchets à la source • Utilisation du compost en zones agricoles • Maintien de l'agriculture périurbaine • Biennale de l'art santonnier • Diagnostics énergétiques pour les bâtiments publics • Production d'électricité à partir du biogaz • Aménagement de pistes cyclables • Espaces producteurs sur les marchés • Foires traditionnelles aux santons et à la céramique • Fête du soleil • Bilan carbone sur tout le territoire • Nouveau réseau de transports en commun • Réhabilitation du

ronnementales urbaines • Développement de la filière bois énergie • Aménagement de cheminement piétons • Lycée de La Bouilladisse • Programme local de l'habitat • Plan de déplacements urbains • Création de chantiers d'insertion • Réhabilitation des logements sociaux • Éradication de l'habitat indigne • Redynamisation du tissu commercial • Élaboration du schéma de cohérence territoriale • Réaménagement du domaine de la Font de Mai • Congrès mondial du tourisme Social • Coopération avec le Mali • Création de l'Espace Info Énergie • Thermographie aérienne • Amélioration des dessertes interurbaines • Animation du Conseil de développement • Réseau des autorités locales et régionales pour un tourisme social et solidaire • Maîtrise de l'action foncière •

Contrats d'agriculture durable • Récupération des déchets agricoles • Plan de déplacements administrations • Clause d'insertion sociale dans les marchés publics • Collecte sélective • Réseaux d'assainissement autonome • Comité de gestion agricole • Développement du tourisme durable et de proximité • Développement de l'artisanat local • Insertion et formation professionnelle • Labellisation "Tourisme et handicap" • Accueil d'artistes en résidence • Aides à l'installation de jeunes agriculteurs...